

CONTACTER LE MEDECIN REFERENT DU CIRCUIT COVID DE LA STRUCTURE SANITAIRE
Le médecin référent évalue le risque et pilote la CAT

- H0-H48 post-exposition : le PS continue à travailler moyennant le port de moyens de protection PCR à la 48ème heure
- A partir de H48 : Auto-isolement dans un lieu dédié jusqu'à ce que le résultat soit disponible
- Pré-identification des contacts



PCR négative



PCR Positive

Ps =
Personnel de soins

A : PS PAUCI-SYMPATOMATIQUE :

- Reprise du travail en respectant rigoureusement les mesures de prévention standard et d'hygiène respiratoire (air et gouttelettes) et de contact
- Port obligatoire d'un masque chirurgical en permanence (en milieu professionnel et extra-professionnel) pendant 14 jours à partir de H0

Refaire PCR

- au 7^{ème} jour de la date d'exposition
- avant 7^{ème} jour si apparition de nouveaux symptômes

**PCR négative :
poursuivre le
travail**



**PCR
Positive**

B : PS SYMPTOMATIQUE :

- Isolement dans un centre de prise en charge jusqu'à 48 heures après la disparition des symptômes
- Reprise du travail au 3^{ème} jour après la disparition des symptômes (et au moins 7 jours après le début des symptômes)
- Port obligatoire d'un masque chirurgical en permanence (en milieu professionnel et extra-professionnel) jusqu'à la fin des 14 jours de surveillance.

C : PS ASYMPTOMATIQUE :

- Isolement pendant 7 jours à compter de la date de confirmation
- Reprise du travail au 10^{ème} jour post HO.
- Port obligatoire d'un masque chirurgical en permanence (en milieu professionnel et extra-professionnel) jusqu'à la fin des 14 jours de surveillance.
- Poursuite de la Surveillance clinique (surveillance de température et des signes évocateurs) pendant au total 14 jours après l'exposition
- Si apparition de symptômes : (voir B)

- Contact tracing et dépistage des contacts étroits

- Contact tracing et dépistage des contacts étroits

